

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 152 (1972)

Vereinsnachrichten: Organigrammes et remarques

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

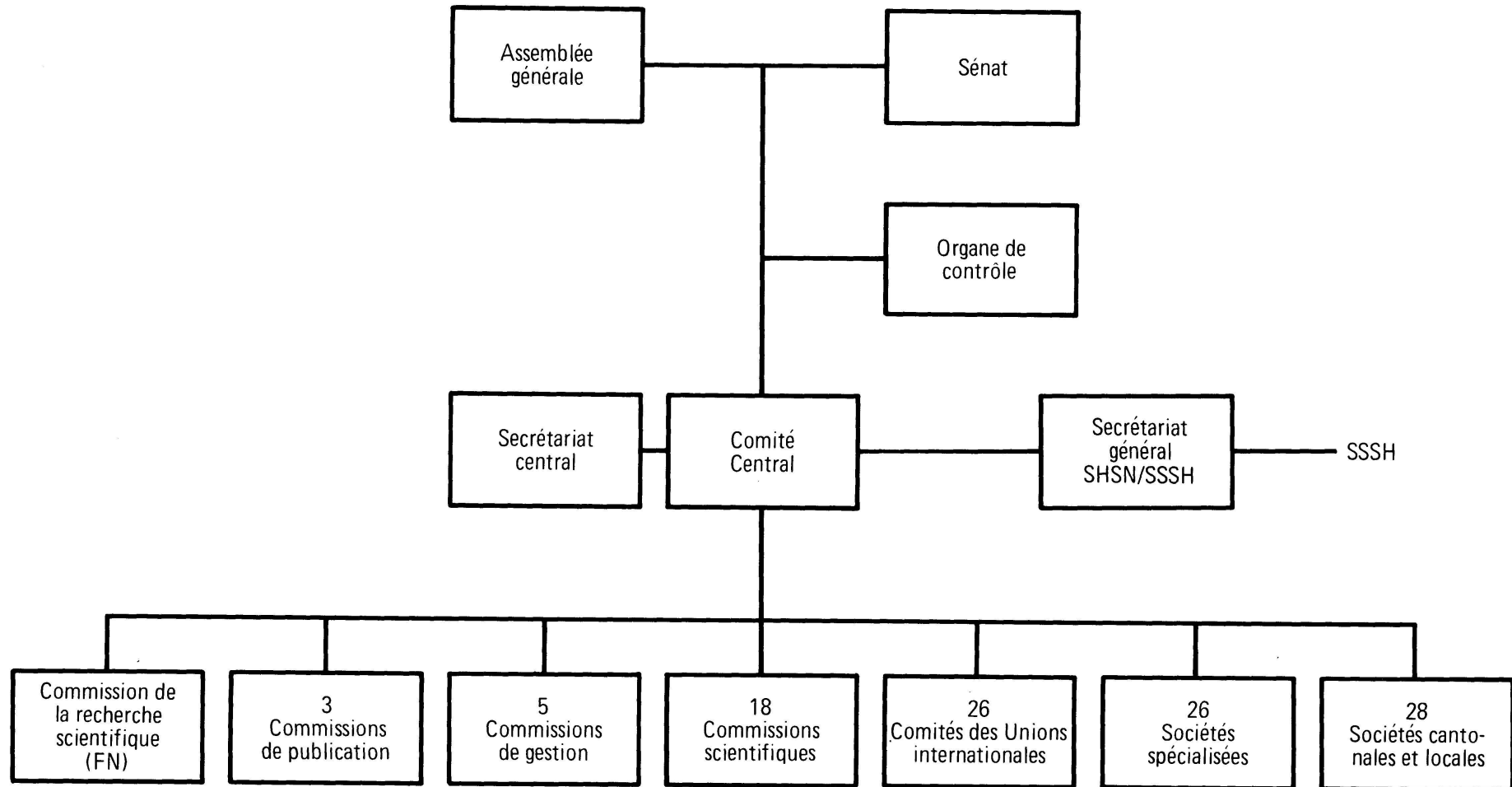
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organigramme actuel de la Société helvétique des Sciences naturelles



Tâches et charges: voir texte annexe

Tâches et charges principales de la SHSN

1. Assemblée générale et Sénat

Approbation des activités
Statuts
Cotisations
Budget
Information

2. Organe de contrôle

Comptabilité générale

3. Comité et secrétariat centraux

Répartition des crédits
Rapports avec tiers, nationaux et internationaux
Comptabilité, finances: budget et crédit annuel
Coordination des activités des commissions
Administration centrale
Publications
Assemblées annuelles: Sénat, Assemblée générale
Représentation de la SHSN vis-à-vis de tiers

4. Secrétariat générale SHSN/SSSH

Voir organigramme séparé avec texte annexe

5. Commission de la recherche scientifique

Aide aux jeunes chercheurs
Expertises sur des requêtes de recherche et de publication

6. Commissions de publications

Oeuvre Euler; mémoires paléontologiques;
mémoires de la SHSN; autres

7. Commissions de gestion

Gestion de fonds; attribution de bourses;
administration d'instituts, etc.

8. Commissions scientifiques

Recherches; coordination de recherches

9. Comités des Unions internationales

Participation de la Suisse à des projets scientifiques sur
un plan multinational et universel

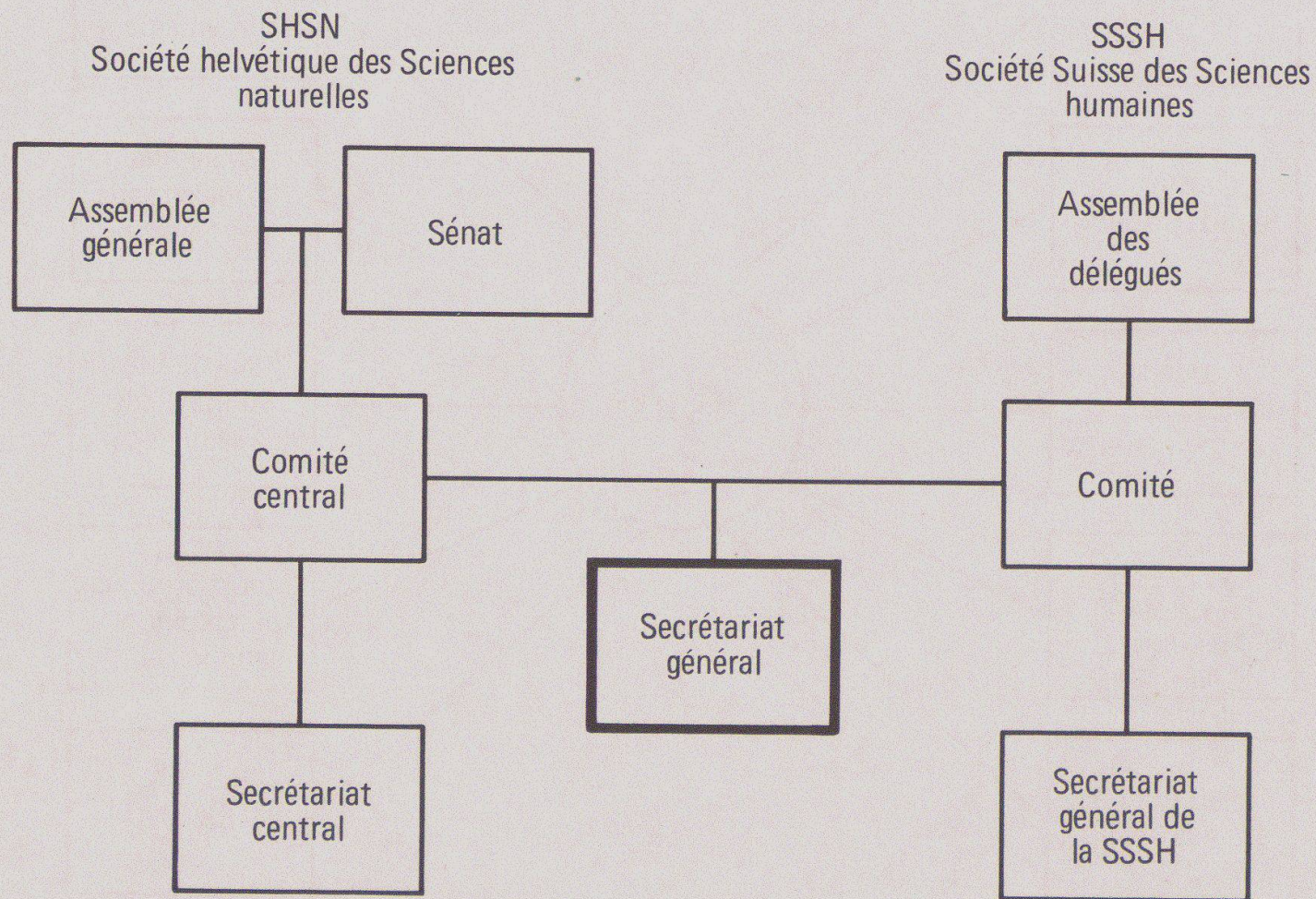
10. Sociétés spécialisées

Encouragement de la recherche; échange d'information;
organisation de rencontres scientifiques etc.

11. Sociétés cantonales et locales

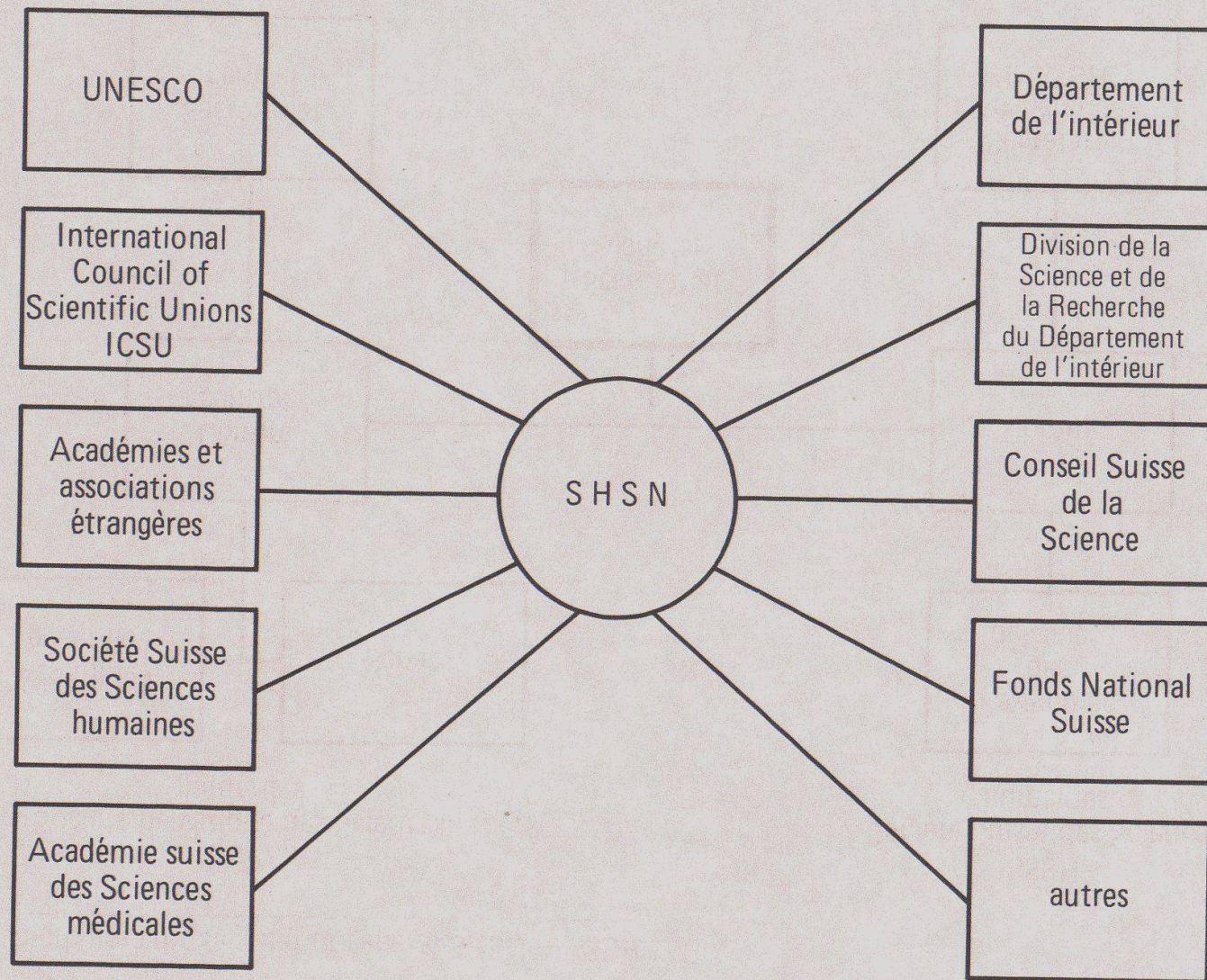
Echange d'information; encouragement de jeunes, pour la
recherche; diffusion des résultats de la recherche scienti-
fique dans la population

Organigramme du Secrétariat général SHSN – SSSH

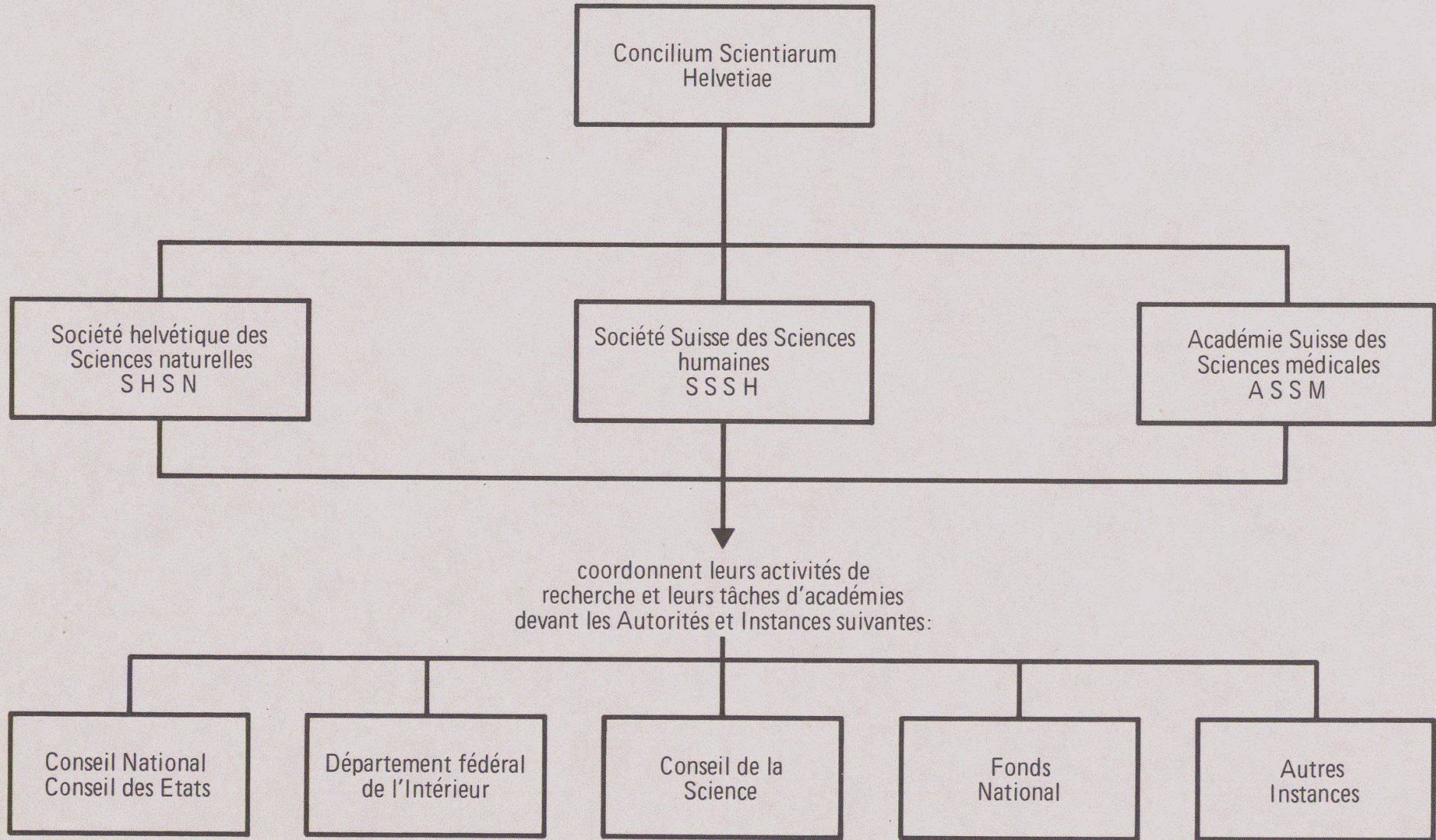


Tâches et charges: v. texte annexe. Le Secrétariat général SHSN – SSSH est assuré par le Secrétaire général de la SSSH.

Relations entre la SHSN, les institutions nationales et internationales
des sciences et de politique de la science



Projet de coordination des organisations scientifiques suisses



Remarques concernant les organigrammes

1. Tâches des secrétariats

A. _ _ _ Secrétariat général. Siège à Berne.

Revenant sur les indications données dans le texte, on peut résumer les tâches de ce secrétariat de la manière suivante:

- Liaisons entre la Société helvétique des Sciences naturelles (SHSN) et la Société Suisse des Sciences humaines (SSSH) et plus tard avec d'autres organisations faitières
- Organe d'exécution de projets communs à ces instances.
- Remise pour exécution de tâches communes et prise en main d'intérêts, en particulier ceux concernant la requête au D.I.
- Porte-parole du C.C. devant les instances de la politique scientifique suisse: Département de l'Intérieur, Conseil de la Science, Fonds national, Conférence universitaire, etc.
- Secrétariat des publications centrales et communes et de leurs commissions de Rédaction

Dans le cadre de la SHSN:

- Travaux de secrétariat général déterminés tels que publications des Actes
- Etat des membres
- Relations avec la bibliothèque centrale et les Archives
- Rédaction et diffusion des Directives du Comité central de la SHSN et du Comité de la SSSH
- Organe administratif des relations avec l'ICSU

Le Secrétariat général des deux Sociétés est exercé par la même personne, ainsi que le Secrétariat général de la SSSH.

B. _ _ _ Secrétariat central. Siège à Genève.

Les tâches principales s'attachent aux activités du Comité central (C.C.). Ce sont:

- les ordres du jour et procès-verbaux des séances du C.C. à Genève et des séances extraordinaires de coordination, de consultation et d'objets spéciaux
- la correspondance des membres du C.C. relative à ces séances, aux demandes des Commissions et Comités et d'une manière générale à la gestion interne de la Société, à l'Assemblée générale, etc.

- l'ordre du jour et le procès-verbal du Sénat
- le Secrétariat de la Présidence centrale et de la Vice-Présidence
- le Secrétariat du Secrétaire central comprenant les comités internationaux, les délégations à l'étranger et la coordination des demandes, la Bibliothèque centrale et l'Archiviste
- le Secrétariat du Trésorier central comprenant les budgets des Commissions et Sociétés, leurs demandes de crédits. L'établissement du budget général de ces organisations et du budget central aboutissent à la demande du crédit global annuel de la SHSN adressée au Département de l'Intérieur.
- la correspondance avec l'organe de contrôle des finances de la Société
- la correspondance due aux nombreux rappels de délais, demandes complémentaires de rapports et de comptes

2. Organisation future et interne de la SHSN

Nous avons renoncé à donner un organigramme de la Société montrant les structures nouvelles qu'il faudrait lui donner pour qu'elle puisse assumer ses futures fonctions d'académie. Il y a trois raisons à cela:

- a) Un tel schéma serait prématuré et sujet à révisions.
- b) Les suggestions qui nous sont parvenues sont à l'étude et touchent aux statuts qu'il faudra reviser. Elles sont l'objet d'études attentives du C.C. qui prévoit de nouvelles structures tenant compte des éléments nouveaux.
- c) Une réorganisation telle qu'elle est étudiée est liée aux moyens financiers et au statut juridique qui sera donné à la société. Ce n'est que dans le cours des mois à venir qu'il sera possible de proposer au Sénat une proposition bien établie et réaliste.